

grandes puissances se penchaient déjà à Londres sur le projet de convention anglais à soumettre à la Conférence.

Ce n'est que le 5 mai que le Roi se prononça pour Servais et Jurion comme plénipotentiaires.³⁾

Etant donné que V. Jurion trouva bon de s'absenter — à dessein? — au point de ne pas être de retour à l'heure du départ, il fut remplacé au pied levé par le baron de Tornaco. Et c'est en compagnie d'Emmanuel Servais et du secrétaire général du Gouvernement Georges Ulveling que le Ministre d'Etat partit pour Londres le 5 mai, en passant par Paris où la délégation fut saluée à la gare de l'Est par le chargé d'affaires du Grand-Duché Michel Jonas.

A Londres s'étaient réunis les plénipotentiaires suivants: le comte Apponyi (Autriche), Van de Weyer (Belgique), le prince de la Tour d'Auvergne (France), lord Stanley (Grande-Bretagne), le marquis Tapparelli (Italie), le baron Bentinck (Pays-Bas), le comte de Bernstorff (Prusse) et le baron de Brunnen (Russie).

A y regarder de près, les pouvoirs des deux plénipotentiaires luxembourgeois — résumés dans les instructions du Gouvernement et complétés par celles qu'ils recevront du Prince Henri — étaient fort limités. Tornaco et Servais n'avaient le droit de conclure rien d'important sans y avoir été autorisés préalablement par le Gouvernement. Et «si ce consentement ne se déduisait pas de l'instruction sommaire, ils avaient à demander des instructions spéciales.»⁴⁾

Cela dit, il est compréhensible que, dès le début de la Conférence qui s'ouvrait le 7 mai, Tornaco, au nom de la délégation luxembourgeoise, provoqua un incident qui faillit avoir des conséquences fâcheuses.

Le président Stanley venait à peine de proposer de soumettre à la Conférence le projet que l'on avait élaboré que Tornaco fit l'observation que n'étant arrivés que la veille, lui et son collègue Servais n'avaient pas encore pu prendre connaissance du texte et qu'ils «étaient dans la nécessité d'en référer à leur gouvernement avant d'y donner leur adhésion.» Ils firent également leurs réserves «à propos de la discussion de l'art. 3 relatif à la démolition de la forteresse.»⁵⁾

Comme nous l'avons vu au fasc. XI, p. 171, l'allégation que les plénipotentiaires luxembourgeois ignoraient le texte du projet de traité n'était pas exacte étant donné qu'ils avaient rendu visite, la veille, au ministre des Pays-Bas baron de Bentinck, qui leur avait donné communication — il est vrai confidentielle — du document.*)

*) Dans son Autobiographie (p. 53) Servais s'exprime comme suit: «Nous ne connaissions pas, avant de siéger à la conférence, les termes des propositions sur lesquelles elle aurait à se prononcer; nous étions très rassurés cependant sur le résultat de ses délibérations en ce qui concerne le Grand-Duché, puisque, d'après les nouvelles qui nous venaient de bonnes sources, son indépendance et sa neutralité devaient être reconnues.»